

Fêtes et croissance économique : des chocs festifs aux chocs de productivité

Feast and Economic Growth: From Festive Shocks to Productivity Shocks

NJOMGANG Claude¹

Résumé : Cet article élabore un cadre d'analyse de l'incidence économique des fêtes, à la lumière de la théorie des cycles réels. Le concept de fête est opérationnalisé par l'interconcept de culture comme « bien festif », bien complexe produit par le « secteur des fêtes ». Une axiomatique des chocs festifs est dérivée de l'hypothèse fondamentale de substitution intertemporelle du loisir à l'effort. La théorie évolutionniste du changement économique est spécifiée comme fondement épistémologique de l'étude, illustré sur le plan culturel par le processus d'industrialisation de la fête, et sur le plan économique par la mutation du paradigme d'anticipation. Les conclusions des tests empiriques du modèle de cycles réels sont interprétées pour l'élaboration d'un cadre d'analyse de la dynamique des chocs festifs, leur propagation et leur absorption à travers le système économique, sous la contrainte des caractéristiques propres de la fête.

Mots clés : Fête, cycles réels, évolutionnisme, substitution intertemporelle, chocs.

Abstract: *This article designs a framework to analyze the economic incidence of feasts, in the light of the real business cycle theory. The concept of feast is operationalized through the interconcept of culture as a “festive good”, a complex good produced by the “feast sector”. An axiomatic of feast shocks is derived from the fundamental hypothesis of intertemporal substitution of leisure for effort. The*

¹ Université de Yaoundé II. claudenjomgang@yahoo.fr

evolutionary theory of economic change is specified as the epistemological foundation for the study, exemplified at the cultural level by the industrialization of the feast, and at the economic level by the mutation of the anticipation paradigm. The findings of empirical tests of the real business cycles model are interpreted to help designing an analytical framework for the dynamics of festive shocks, their propagation and their absorption throughout the economic system, under the feast specific constraints.

Keywords: *Feast, real business cycles, evolutionism, intertemporal substitution, shocks.*

Codes JEL: *Z100; O490; J 22.*

1. INTRODUCTION

L'incidence économique de la fête est controversée. Les sciences humaines ne considérant pas les dépenses de fête comme un investissement (Lévinas 1975 ; Duvi-gnaud 1977). De même, le temps de fête est perçu en sciences humaines comme une rupture dans l'horizon temporel des activités économiques. L'objet de cette étude est d'intégrer le temps et les dépenses de fête dans un cadre d'analyse de leur incidence sur la croissance économique. Le temps de fête est du point de vue économique, un choix de substitution intertemporelle du loisir à l'effort. Nous parlerons ainsi « *d'agent festif* » pour désigner l'agent économique dans l'exercice de ce choix. L'occupation de ce temps occasionne des dépenses de consommation de masse, créant un « *choc festif* » qui stimule la productivité globale.

La théorie des cycles réels est le cadre générique d'analyse de la propagation et de la rémanence des chocs de productivité ainsi que de leur absorption dans le système économique. Elle formule l'axiomatique des préférences qui commandent cette dynamique. Plus spécifiquement, la dynamique des chocs de productivité dans la théorie des cycles réels et la dynamique des chocs festifs trouvent leur fondement épistémologique commun dans la théorie évolutionniste du changement économique. La fête s'enracine dans l'évolutionnisme culturel, illustré par l'industrialisation de la fête, tandis que la théorie des cycles réels s'enracine dans l'évolutionnisme économique, illustré par la mutation du paradigme d'anticipation ayant abouti au modèle canonique de cycles réels. Il est nécessaire au préalable d'opérationnaliser le concept culturel de fête pour l'analyse économique, et de formuler le problème économique de la fête.

1.1. Définition

La fête est un concept polysémique. Les sciences humaines la définissent par sa fonction socioculturelle, basée sur les croyances et les représentations sous-jacentes aux comportements festifs : le sacré en théologie, l'ordre social en anthropologie, le défoulement en psychologie, l'insertion sociale en sociologie, l'identité en ethnologie. Pour opérationnaliser le concept dans cette étude, nous élargissons à l'économie le champ socioculturel traditionnel de l'héortologie². Le diptyque fête-culture qui sous-tend la fonction socioculturelle de la fête, est en effet indissociable du triptyque fête-travail-économie qui sous-tend sa fonction économique. L'interaction de ces deux fonctions détermine le domaine d'analyse économique de la fête, borné par le festivisme du côté culturel, et l'économisme du côté économique. L'économisme privilégie les critères économiques d'analyse de la fête, à l'exclusion de ses impératifs culturels. Le festivisme privilégie à l'inverse les critères socio-culturels, à l'exclusion des contraintes économiques.

1.1.1. *La fonction socioculturelle de la fête*

La fête est généralement définie par sa fonction socioculturelle, en lien étroit avec l'interconcept de culture. L'analyse économique de la fête est tributaire de l'économie de la culture et des statistiques culturelles. La fête est en effet opérationnalisée comme un bien économique complexe, le « bien festif », dont les biens culturels constituent la partie matérielle mesurable, et servant de support à l'entité abstraite qu'est la fête en tant que qu'expression de la culture (§ 2.1.). Cet enraci-

² L'héortologie (du grec *heorte*, fête, jour de fête) est la discipline des sciences humaines qui étudie la fête. Pour un travail fondateur, voir August Mommsen (1864).

nement culturel de la fête est hérité de ses origines religieuses. En effet la fête est le principal support culturel de la relation des communautés humaines avec le sacré (Durkheim, 1960). La fête est ainsi définie comme une « solennité religieuse ou civile, en commémoration d'un fait important » (Larousse). « Acte éminemment collectif et cyclique en même temps une action symbolique introduisant une rupture dans le quotidien et évoquant un évènement ou une personne (...). Par son caractère extra-quotidien, par la rupture qu'elle représente, la fête rencontre souvent le religieux. Et il existe dans chaque religion des fêtes qui marquent des moments forts, scandant la temporalité, des moments qui sont l'occasion de rassemblements communautaires ritualisés de diverses manières » (Gisel 2006, p. 507). Solennité, symbole et rite distinguent la fête des réjouissances spontanées organisées dans le seul but de « faire la fête », et dont le paroxysme est le festivisme de « *l'homo festivus* » de Muray (1999, 2000). L'auteur utilise ce terme en un sens plutôt péjoratif pour désigner l'espèce humaine prise dans une spirale décadente de fêtes et de divertissements. Ces caractéristiques prennent toute leur signification dans les cas où la fête commémore un évènement triste, à l'instar des fêtes funéraires dans les sociétés traditionnelles, où les danses et les masques symbolisent la joie et la vie du défunt [Pernet, 1988]. Dans les sociétés traditionnelles bantoues, les rites funéraires visent à apaiser les morts pour éviter qu'ils reviennent perturber le monde des vivants, ou selon l'interprétation chrétienne à prier pour le repos de l'âme des défunts et le pardon de leurs péchés [Elen-gabeka, 2014].

1.1.2. La fonction économique de la fête

L'économie conçoit le triptyque fête-travail-économique selon une relation de convergence, tandis qu'en sciences humaines les trois volets du triptyque sont antagoniques. Les systèmes calendaires d'organisation de la vie économique, sociale et religieuse ont été marqués à l'origine par une opposition fête-travail. Dans l'antiquité gréco-romaine, le calendrier était divisé en jours de fête et de repos consacrés aux dieux (« *heorte* » en grec et « *fasta dies* » en latin), et en jours ouvrés. Dans certaines sociétés traditionnelles bantoues, le calendrier comporte des jours sacrés consacrés aux dieux, interdits de travaux des champs ou de funérailles (Tematio, 2014). Dans l'antiquité judéo-chrétienne, le quatrième commandement du Décalogue³ interdit le travail le jour du Shabbat. L'opposition est implicite au mythe biblique du Paradis perdu, la pénibilité du travail étant opposée à la félicité de la fête. Cette opposition fête-travail s'est néanmoins progressivement relativisée, pour tendre vers un rapport de convergence. Dès le Nouveau Testament, le Christ abolit de fait l'interdit du quatrième commandement en menant ostensiblement diverses activités le jour du Shabbat, notamment en procédant à des guérisons, devant les pharisiens scandalisés⁴. Fidèle à cette tradition le théologien Ryken (2002), reprenant une idée de l'essai théologique de Cox (1971) sur la fête et la fantaisie, met en contraste les conceptions profane et biblique du travail et du loisir. L'homme est d'abord un « *homo festivus* » (homme qui fête) pour qui la fête répond au besoin impérieux d'échapper à la pénibilité originelle du travail. Ceci explique que le croyant privilégie d'instinct le rituel festif comme mode de régulation de sa relation avec

³ *Idem*. Exode, 20, 8-11.

⁴ *Idem*, Matthieu, 12, 1-8 ; Marc 3, 1-6 ; Luc 6, 1-11 ; Jean 5, 10-16.

le sacré, le travail étant perçu uniquement comme un mal nécessaire pour générer un gain matériel. À cette vue profane, Ryken oppose l'optique christique libératrice du Nouveau Testament mettant en équivalence le travail et la fête comme moyens de glorifier Dieu. La relativisation de l'opposition fête-travail apparaît également dans les calendriers modernes, le statut des jours réputés non ouvrables, fériés et chômés pouvant être réaménagé par des clauses contractuelles particulières. Quant aux calendriers lunaires traditionnels bantous, leur mise en œuvre est contrainte par la nécessité de cohérence avec le calendrier officiel, pour des raisons évidentes d'organisation économique et sociale.

La convergence fête-économique se heurte en sciences humaines, à l'antagonisme du temps économique et du temps de fête. En anthropologie notamment, le temps de la fête se situe en marge du temps économique, car libéré des nécessités de la production et du travail, il s'inscrit entièrement dans le présent contrairement au temps économique qui s'inscrit dans un horizon temporel (Lévinas, 1975). Les dépenses festives ne sont pas considérées comme un investissement. « Si la fête a été préparée de longue date et a pu coûter fort cher, cette dimension économique est suspendue pendant la fête. Celle-ci est tout le contraire d'un investissement, puisque tout ce temps et toutes ces richesses s'y engouffrent d'un coup ». La convergence fête-économique est au contraire plausible en économie. La fête s'analyse en effet comme une substitution intertemporelle du loisir à l'effort, la question étant l'affectation du temps aux différentes activités (Brejon de Lavergnée, 1976. Bigot, Daudey et Hoibian, 2013). Le temps de fête est un temps de loisir, qui est lui-même un temps économique. Le temps de fête est un temps économique en ce sens qu'il se substitue au travail selon un arbitrage où chaque alternative constitue un coût d'opportunité pour

l'autre. La fête (les dépenses festives) est en effet du temps de travail (revenus) converti en loisir (consommation), tandis que le travail (revenus) est un temps de fête (consommation) converti en investissement (production). Par rapport au critère d'activité, la fête est tout comme le loisir une activité économique, car elle mobilise les ressources de diverses manières. Elle tend à se désacraliser et à se déritualiser pour devenir une activité banale comme le loisir (Garat, 2005), et n'est plus une solennité exceptionnelle. La fête s'inscrit dans un secteur d'activité spécifique, celui des industries culturelles et des loisirs, où la fête tend à devenir un bien de consommation courante produit et échangé selon les lois du marché. La convergence fête-travail se traduit au quotidien par ce que Monjaret (2001) appelle les « pratiques festives ritualisées » sur les lieux de travail. Ces pratiques « extra-professionnelles » vont des fêtes réunissant les personnels et érigées en rite d'institution (au sens de Bourdieu 1982), aux « pots » spontanés ou plus organisés entre collègues. « Ces pratiques sont intrinsèques au fonctionnement de l'entreprise, elles en définissent même le principe organisationnel ». Les entreprises y voient en effet « de nouveaux instruments de management et de régulation des relations sociales ».

1.2. Le problème économique de la fête

L'interface entre la fête et l'économie se traduit par un poids croissant du secteur des fêtes, posant le problème de son insertion dans les circuits productifs. Il est alors frappant de constater qu'en héortologie, la fête est généralement étudiée sous le prisme de sa fonction socio-culturelle, les dépenses de fête n'étant pas considérées comme un investissement (Lévinas 1975 ; Duvignaud 1977). Elles sont même parfois perçues en Afrique comme une destruction de richesses et un frein au déve-

loppement (Hugon 1967 ; Yang 2010). Dans l'optique économique, l'incidence économique mitigée des fêtes dans les pays en développement s'explique moins par l'ampleur des dépenses festives ou le nombre de jours fériés, que par la faible internalisation du temps et des dépenses de fêtes dans les circuits productifs. Il s'agit de « rationaliser » les jours fériés en les intégrant dans les prévisions des entreprises (Sène, 2012). Les comportements festifs sont analysés ici comme un choix économique de substitution du loisir à l'effort. Le temps de fête constitue un temps libre dont l'occupation occasionne des dépenses de consommation et mobilise des ressources productives (Maresca, Tardieu et Géraud, 2004). Ces dépenses constituent un choc festif, qui est analysé dans cette étude comme un choc positif de productivité, une occasion d'investissement à saisir. Comment les chocs festifs naissent et se propagent-ils dans le système économique ? Quels sont les déterminants de leur absorption par le système économique c'est-à-dire de leur transformation en investissements productifs ? Cette étude s'efforce de répondre à ces questions à la lumière de la théorie des cycles réels.

- Dans une première partie, elle élabore un cadre axiomatique des chocs festifs à partir de l'interprétation des hypothèses du modèle canonique de cycles réels.
- Dans une deuxième partie, elle élabore un cadre d'analyse de la dynamique des chocs festifs, à partir de l'interprétation des résultats des tests empiriques du modèle.

2. CYCLES REELS ET AXIOMATIQUE DES CHOCS FESTIFS

La dynamique des chocs festifs s'enracine dans la thèse évolutionniste du changement économique, qui fonde

également la théorie des cycles réels (§ 2.2). Il convient d'examiner ces fondements évolutionnistes préalablement à l'axiomatique des chocs festifs, fondements qu'illustre le processus d'industrialisation de la fête (§ 2.1).

2.1. Les fondements évolutionnistes de la dynamique des chocs festifs

La thèse évolutionniste du changement économique revient continuellement au cœur du débat épistémologique en économie, et son développement constitue l'index naturel du développement de l'économie rationnelle (Schumpeter 1926, Friedman 1953, Simon 1953, 1981 et 1990, Nelson et Winter 1982, Dosi et Winter 2003, Aréna 2002 et 2003). L'évolutionnisme est entendu ici, au-delà de ses origines biologiques popularisées par la théorie de la sélection naturelle de Darwin, comme la démarche consistant à rechercher la loi d'évolution d'une entité (espèces, sociétés humaines, cultures, civilisations...) dans sa lutte pour l'adaptation et la survie dans un environnement concurrentiel. Rechercher les fondements évolutionnistes de la dynamique des chocs festifs revient ainsi à examiner la manière dont la fête s'adapte aux mutations de son environnement économique, notamment en adoptant les méthodes industrielles de production de masse. Deux processus interagissent dans cette adaptation : l'évolutionnisme culturel qui sous-tend les mutations économiques, sociales et technologiques caractéristiques de l'industrialisation de la fête, et l'évolutionnisme économique qui sous-tend l'absorption des chocs festifs par le système économique.

L'évolutionnisme culturel tisse un lien organique entre la fête, la culture et le développement, dans une coévolution où les mutations de la fête constituent un méca-

nisme de transmission culturelle interne décrivant l'évolution adaptative des sociétés humaines (Zeebroek, 2006). L'industrialisation est analysée dans ce contexte soit comme un processus culturel intégré de reproduction technique et sociale (Schuh, 2016), soit comme un vecteur de mutation des sociétés traditionnelles (Binet, 1961). Parallèlement la culture apparaît comme le socle de l'industrialisation (Aujac, 1983), et plus généralement le fondement des « valeurs de création d'une civilisation » (Senghor, 1983). Piettre (1955) trace un parallèle entre l'évolution économique et l'évolution socioculturelle de l'Europe depuis l'antiquité. L'économie est ainsi passée d'une économie subordonnée au sacré dans l'antiquité et jusqu'au moyen âge (par exemple la condamnation de l'intérêt par saint Thomas d'Aquin), à une économie libérale avec la révolution industrielle, pour tendre ensuite vers une économie étatisée face aux crises récurrentes du libéralisme. Ce parallèle est similaire à celui que Duvignaud (1973) établit entre fête et civilisations, à travers l'observation des fêtes dans le monde, et l'étude des mutations de la fête dans les civilisations. La fête est « subversive » en ce sens qu'elle interagit avec la civilisation. Vallos (2010) considère la fête comme un « élément fondamental et totalement inséparable de l'ensemble de nos structures collectives et culturelles, de nos dispositifs, de notre rapport au faire et à la production... ».

L'évolutionnisme économique implique que le système économique intègre l'impact de la fête dans son évolution, en absorbant les chocs festifs pour les transformer en investissements productifs. La thèse évolutionniste du changement économique s'est développée autour de la controverse sur le réalisme de l'hypothèse fondatrice de rationalité parfaite de l'homo oeconomicus. L'idée de base est que l'élaboration de nouvelles connaissances en sciences économiques ne procède pas par justification

de cette hypothèse, mais par son adaptation à l'environnement économique réel, la transformant ainsi en une hypothèse de rationalité procédurale. La concurrence qui sous-tend le processus de développement est un processus darwinien de sélection naturelle, et non un processus d'optimisation des choix individuels. Ce processus repose sur la routine organisationnelle, procédure défensive de survie, fondée sur la sédimentation dans la mémoire organisationnelle, de l'information nécessaire à la maîtrise de la coordination de l'environnement concurrentiel d'une part, et sur la recherche cognitive, procédure proactive et dynamique d'acquisition de nouvelles routines organisationnelles, par l'internalisation de nouvelles connaissances technologiques d'autre part. L'interaction entre la routine et la cognition accroît de cette manière la capacité de diffusion et d'appropriation des innovations technologiques, selon un processus itératif et adaptatif qui repousse toujours plus loin les bornes de l'intervalle de rationalité procédurale (Njomgang 2007).

Le processus d'industrialisation de la fête est au cœur de la coévolution de la fête, de la culture et du développement. C'est la réponse évolutionniste de la fête à un dilemme. Pour être économiquement viable, la fête doit s'industrialiser, c'est-à-dire se convertir aux méthodes de production de masse. Mais la production de masse est contrainte par l'originalité et la non-reproductibilité des biens culturels qui conditionnent la survie culturelle de la fête. La résolution de ce dilemme dépend des structures techniques qui déterminent la réceptivité du système socio-économique aux chocs de productivité (Aimar et al, 2009). Elle dépend en particulier du degré d'industrialisation de la fête, qui évolue selon un processus ternaire, de la fête préindustrielle vers la fête industrielle et postindustrielle. Dans l'ère préindustrielle, l'encrage de la fête dans la religion, les rites et

les traditions se traduit par la dualité de l'économie des fêtes. Dans l'ère industrielle la gestion de la fête intègre la contrainte de conservation, afin d'assurer sa survie culturelle. Dans l'ère post-industrielle, la fête tend à devenir écoresponsable tout comme l'activité économique générale, face aux risques environnementaux croissants.

2.1.1. La fête préindustrielle : La dualité de l'économie des fêtes

La dualité renvoie à l'antagonisme entre les facteurs socio-culturels qui sous-tendent les comportements festifs déterminant la « demande » de fête, et les facteurs technico-économiques qui en déterminent « l'offre ». L'ancrage rituel et socioculturel de la fête rompt le lien organique entre les revenus du travail et les dépenses de fête, lien qui fonde leur insertion dans les circuits productifs. Les dépenses festives incluent ainsi une forte proportion de revenus extra budgétaires (endettement et transferts sociaux) et de « fêtes gratuites » (« *free lunch* ») (§ 2.2.1), qui constituent une fuite dans le « multiplicateur de fête » (§ 3.2.) La dualité de l'économie des fêtes exacerbe par ailleurs le caractère ostentatoire des dépenses festives, conduisant à préférer pour la fête les biens de luxe importés aux biens produits localement. Les ressources techniques mobilisées pour la fête sont également importées en très grande partie. À l'âge de la fête préindustrielle, la fête a principalement une fonction de régulation sociale : régulation de la relation des croyants avec le sacré (Durkheim, 1960) ; rituels cycliques marquant les temps forts de la vie économique, sociale et culturelle de la communauté (récoltes, naissance, initiation, mariage, funérailles...) [Éliade, 1969] ; rassemblements intergénérationnels sans distinction de classes autour de valeurs communes (Durkheim, 1960) ; processus social

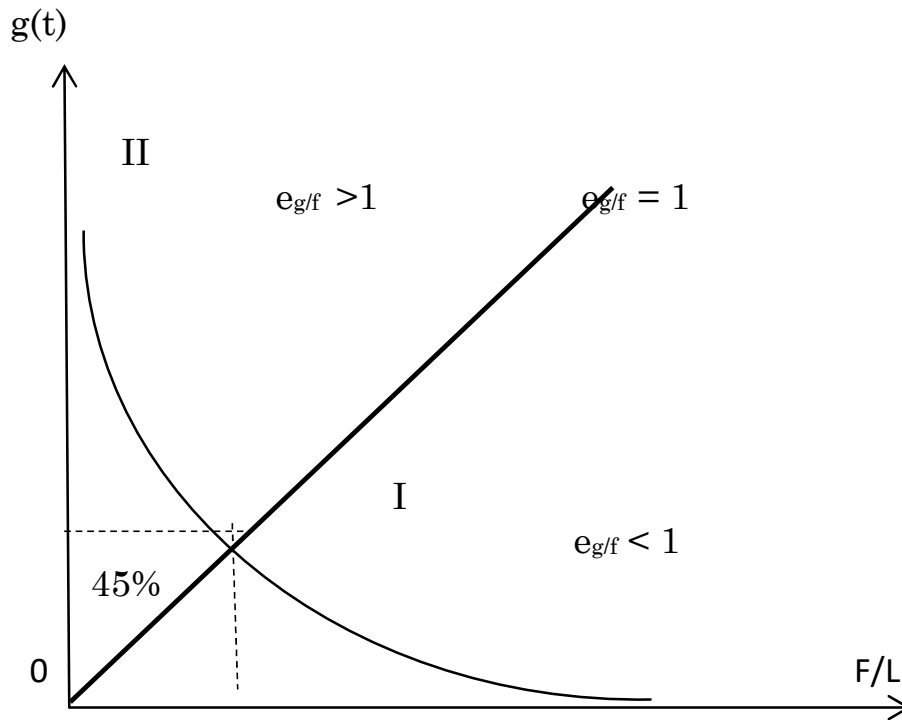
identitaire (Crozat et Fournier, 2005). L'incidence économique de la fête préindustrielle est représentée dans la zone I du graphique 1, où l'élasticité ($e_{g/f}$) du taux de croissance (g_t) par rapport aux dépenses festives $f = F/L$ (combinaison fête/travail) est inférieure à 1. Les dépenses festives se répercutent moins que proportionnellement sur la croissance.

2.1.2. La fête industrielle : La contrainte de conservation culturelle

L'ère de la fête industrielle se traduit par la désacralisation et la déritualisation de la fête, laquelle devient une activité banale comme le loisir ou le festival pour la promotion culturelle (Garat, 2005 ; Crozat et Fournier, 2005). La fête intègre les contraintes de la production de masse ainsi que les impératifs de la concurrence, à travers l'émergence d'un secteur spécialisé où la fête devient un produit fabriqué et échangé sur un marché spécifique. Il ne s'agit pas d'une « déculturation » de la fête, mais d'une mutation évolutionniste par laquelle la fête assure sa survie culturelle en économie marchande. La déritualisation apparaît comme un processus adaptatif dont la signification, le déroulement et la fonction sociale changent selon les intérêts du groupe qui l'organise, et son milieu socio-économique (Bimmer, 1993). On assiste à une « invention des lieux », les structures sociales intégrant la fête dans la promotion de l'identité individuelle et collective (Crozat et Fournier, 2005). L'identité individuelle s'affirme à travers le sentiment d'appartenance lors des rassemblements dans des lieux et des groupes spécifiques donnant lieu à une consommation de masse. L'identité collective se construit à partir des traditions et du patrimoine culturel à travers le marketing territorial, les territoires étant érigés en vitrines identitaires. La fête devient ainsi une vitrine publicitaire pour la promotion cultu-

relle visant à attirer les investissements pour le développement territorial. L'incidence économique de la fête industrielle est décrite dans la zone II du graphique 1. L'élasticité ($e_{g/f}$) du taux de croissance (g_t) par rapport à la fête (loisir) est supérieure à 1. Les dépenses festives se répercutent plus que proportionnellement sur la croissance.

Graphique 1 : Fête préindustrielle et fête industrielle



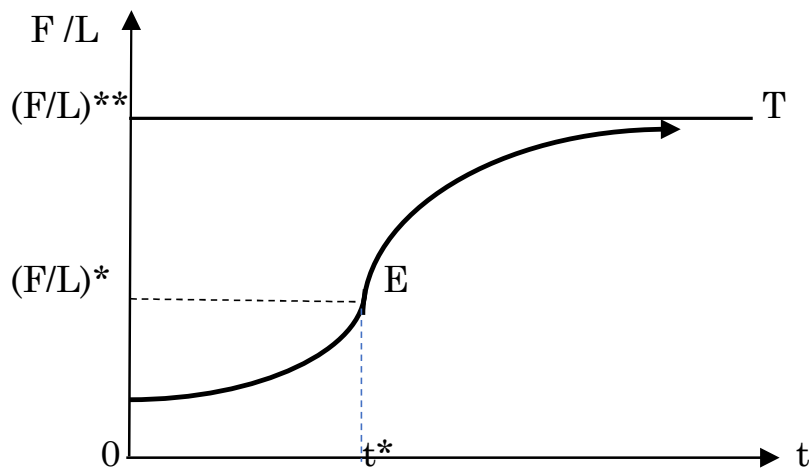
2.1.3. La fête post-industrielle : La fête écoresponsable

À l'ère post-industrielle, l'industrialisation de la fête s'inscrit dans la nouvelle économie. Concept évolutionniste par excellence, la nouvelle économie est née de la révolution des techniques de l'information et de la communication. L'économie « réelle » de l'ère industrielle (« l'ancienne économie ») est fondée sur la rareté du capital physique et la recherche de nouvelles routines pour accroître la productivité physique, tandis que l'économie « virtuelle » de l'ère post-industrielle (« nouvelle économie ») est fondée sur l'immatérialité de l'information. Le processus d'adaptation s'apparente à la dynamique schumpetérienne de destruction créatrice, où l'innovation est une « fuite en avant » détruisant l'ancienne technologie pour éliminer les concurrents et éviter les rendements décroissants (Njomgang, 2007). Touraine (1969) et Bell (1973) définissent le modèle d'économie post-industrielle par cinq caractéristiques principales. (i) C'est une économie « tertiarisée », marquée par la prééminence des services. (ii) Une économie du savoir, marquée par la prééminence du capital immatériel (connaissance, créativité, information). (iii) Une économie mondialisée, organisée autour de « pôles de compétitivité » ayant un avantage compétitif mondial dans un domaine donné. (iv) Une économie écologique, organisée selon les principes d'écologie industrielle et de responsabilité sociétale des entreprises. (v) Une économie « dématérialisée », où l'information papier est remplacée par de l'information sur support électronique.

Ces caractéristiques confèrent à la nouvelle économie un niveau élevé de croissance et de productivité du travail, justifiant la fête comme substitution intertemporelle du loisir à l'effort. La fête post-industrielle s'identifie ainsi à l'état stationnaire classique (asymptotique).

tote T à la courbe logistique du graphique 2). Selon l'interprétation classique, l'état stationnaire est une ère d'opulence dans laquelle le niveau de vie atteint justifie une économie de loisirs. La combinaison fête-travail $(F/L)^{**}$ définit un *optimum post-industriel de fête*, par analogie à *l'optimum social de fête* $(F/L)^*$ (point d'inflexion E de la courbe logistique du graphique 2) que nous déduisons plus loin de la résolution du modèle canonique de chocs réels (§ 3.1.2, graphique 4). L'économie post-industrielle sera ainsi une économie festive, tirée par une industrie festive écoresponsable, à base d'industries culturelles. Cette conception écologique de l'économie post-industrielle se distingue de la conception productiviste de la théorie structuraliste de la modernisation, notamment la théorie des étapes de la croissance de Rostow (1960). L'état stationnaire y est identifié à l'ultime étape du développement des économies capitalistes, celle de la société de consommation de masse, écologiquement inefficente.

Graphique 2 : La fête post-industrielle



2.2. L'axiomatique des chocs festifs

L'axiomatique des choix festifs est formulée à partir des implications « festives » de l'hypothèse de substitution intertemporelle du loisir à l'effort dans le modèle cano-nique de cycles réels. La résolution du modèle permet ensuite de définir « l'optimum de fête », et de faire la typologie des comportements festifs.

2.2.1. Les implications « festives » de l'hypothèse de subs-titution intertemporelle du loisir à l'effort

La substitution intertemporelle du loisir à l'effort dé-termine le temps de fête, dont l'occupation crée la con-sommation de masse génératrice du choc initial de pro-ductivité (Maresca, Tardieu et Géraud, 2004). L'hypothèse centrale comporte cinq hypo-thèses spécifiques (Abraham-Frois 1995, pp 31 ss), dont nous déduisons l'axiomatique des chocs festifs.

Le premier axiome exclut la « fête gratuite ». Il découle des contraintes d'équilibre général et budgétaire du modèle. La première contrainte s'écrit :

$$C_t + I_t \leq 1 \quad (1)$$

I désigne l'investissement, C la consommation, le pro-duit Y_t étant normalisé à 1 (ou à 100 %). On ne peut consommer ou investir pour la fête que les biens préa-lablement produits. La contrainte budgétaire lie les dé-penses de fête aux revenus du travail (salaire et autres). L'arbitrage loisir-effort est commandé par l'élasticité de l'offre ou de la demande de travail par rapport aux revenus du travail. Ceci exclut la « fête gra-tuite » (« free lunch »), c'est-à-dire non financée par ses revenus.

Le deuxième axiome pose que l'agent festif est utilitariste. L'utilité est mesurée par le taux marginal de substitution du loisir à l'effort, le travail (revenu) que l'agent est prêt à sacrifier pour une unité (heure, journée...) supplémentaire de loisir. L'agent utilitariste est l'agent festif type de cette étude, avec un taux marginal de substitution inférieur à l'unité (§ 2.2.3.). Il ne sera disposé à sacrifier qu'une faible proportion de son revenu pour une unité supplémentaire de fête.

Le troisième axiome pose que l'utilité marginale de la fête est décroissante. La fonction d'utilité est une combinaison du loisir (Z) et de la consommation (C) :

$$U_t = \sum_{t=0}^{+\infty} \beta^t u. (Z_t, C_t) \quad (2)$$

Le facteur d'escompte β est de la forme $1/(1+r) < 1$, où le taux d'escompte social r exprime les préférences intertemporelles des agents. Un r élevé (ou un β faible) indique une forte préférence pour le présent ou une forte dépréciation du futur. Ceci signifie que l'utilité de chaque unité supplémentaire de loisir est d'autant plus faible que son occurrence est éloignée dans le temps. L'agent festif utilitariste aura ainsi un taux d'escompte faible.

Le quatrième axiome pose que le choc festif est positif. La fonction de production s'écrit :

$$Y_t = \theta_t F(K_t, L_t) \quad (3)$$

$$\text{avec } \theta_t = 1 + \varepsilon_t$$

ε_t représente les chocs de productivité dans le plan (Y, L), pour K donné. L'équation d'accumulation s'écrit :

$$K_{t+1} = (1 - \delta)K_t + I_t \quad (4)$$

I_t est un l'investissement brut, et δ le taux de dépréciation du capital.

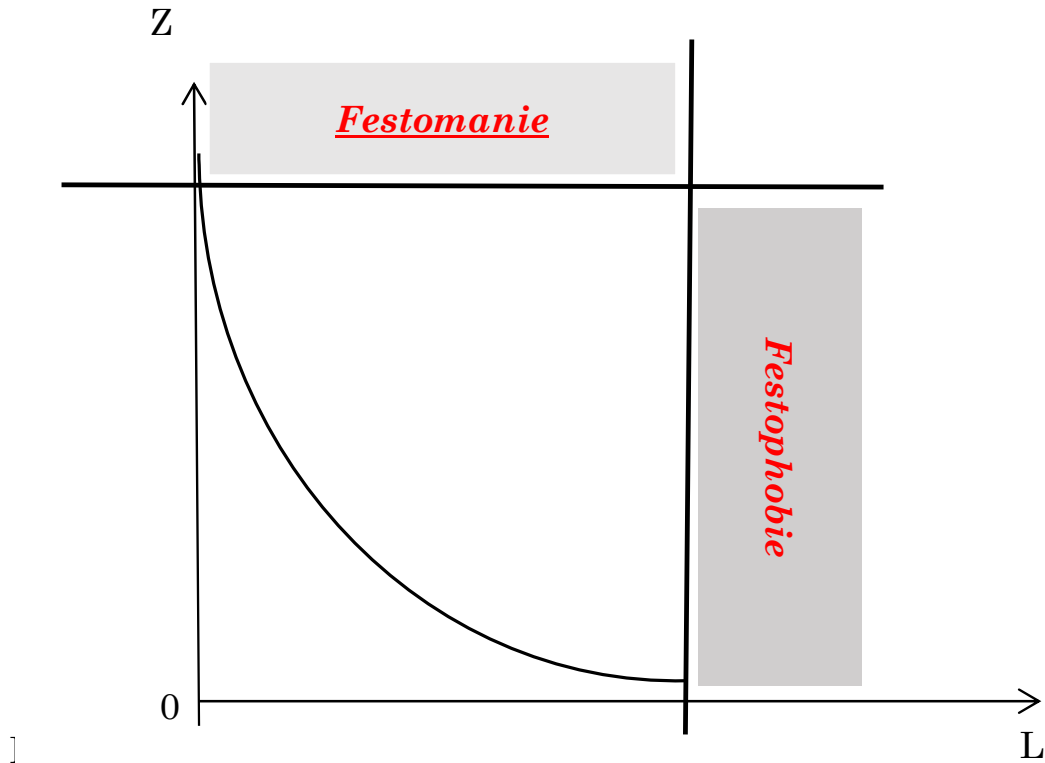
La dynamique des chocs festifs suppose que le choc initial de productivité est positif ($\varepsilon > 0$), et constitue ainsi une occasion d'investissement à saisir.

Le cinquième axiome exclut la festomanie et la festophobie du domaine d'analyse de la fête. La contrainte de substituabilité intertemporelle du loisir (Z) à l'effort (L) s'écrit :

$$L_t + Z_t \leq 1 \quad (5)$$

le temps T utilisable dans l'économie étant normalisé à 1 (ou à 100 %). L'arbitrage loisir-effort dans la fonction d'utilité implique que L et Z sont positifs, ce qui exclut les solutions en coin (Graphique 3) : d'une part la « festomanie », le loisir sans travail ($Z = 1, L = 0$), avec une utilité marginale nulle du loisir. D'autre part la « festophobie », le travail sans loisir ($Z = 0, L = 1$), avec une productivité marginale nulle du travail.

Graphique 3 : Le domaine d'analyse économique de la fête



2.2.2. « L'optimum de fête »

Le problème de l'optimum intertemporel est de déterminer le niveau des prix et des quantités qui maximise la fonction d'utilité sous les contraintes de production, d'équilibre général et de substituabilité intertemporelle du loisir et de l'effort. Pratiquement, il s'agit de résoudre l'équation Y_t , et de substituer la solution en L dans la contrainte d'équilibre général pour déterminer l'optimum intertemporel de substitution du loisir à l'effort (« l'optimum de fête »). Soit :

$$\begin{cases} \text{Max} U_t = \sum_{t=0}^{+\infty} \beta^t u(C_t, 1 - L_t) & (6) \\ Y_t = \theta_t F(K_t, L_t) & (7) \\ C_t + K_{t+1} - (1 - \delta)K_t = Y_t & (8) \end{cases}$$

Le lagrangien s'écrit, pour t donné :

$$\mathcal{L} = \beta^t u(C_t, 1 - L_t) + \mu_t [\theta_t F(K_t, L_t) - C_t - K_{t+1} + (1 - \delta)K_t] \quad (9)$$

μ_t étant un multiplicateur de Lagrange. L'annulation des dérivées partielles donne les conditions de premier ordre pour C_t et L_t comme variables de contrôle pour l'accumulation optimale de K_t à K_{t+1} , et pour le facteur de choc θ_t . Soit :

$$\frac{\partial U_t}{\partial C_t} = \mu_t \quad (10)$$

$$\frac{\partial U_t}{\partial(1 - L_t)} = \mu_t \theta_t \frac{\partial F}{\partial L_t} \quad (11)$$

$$\mu_{t+1} \left[\theta_{t+1} \frac{\partial F}{\partial K_{t+1}} + (1 - \delta) \right] = \mu_t (1 + r) \quad (12)$$

avec $K_{t+1} = K_t + r.K_t = K_t (1 + r)$. r est le taux d'intérêt. Il est égal à l'optimum à la productivité marginale du capital et au taux de croissance. Le salaire réel (ω_t) est égal à la productivité marginale du travail. Soit :

$$\omega_t = \theta_t \left(\frac{\partial F}{\partial L_t} \right) \quad (13)$$

$$r_t = \theta_{t+1} \left(\frac{\partial F}{\partial K_{t+1}} \right) - \delta \quad (14)$$

Plosser (1989) précise que le problème n'a pas de solution générale, et qu'il faut procéder par approximation et simulation. Une solution particulière existe pour $\delta = 1$, c'est-à-dire lorsque le capital est intégralement amorti à chaque période. La contrainte d'équilibre général est respectée. L'équation (4) donne $K_{t+1} = I_t$, et en substituant dans (8) on a $Y_t = C_t + I_t$ ou, en normalisant Y_t à 1, $C_t + I_t = 1$. La contrainte de substituabilité intertemporelle du loisir (Z) à l'effort (L) est également satisfaite. En exprimant Y en nombre d'heures total (T), C en temps de loisir (Z) et I en temps de travail (L), on a $Z + L = 1$. L'hypothèse d'amortissement intégral est plausible pour la fête, du fait de la saisonnalité. Les actifs mobilisés pour la fête doivent être amortis sur la saison, notamment lorsque les actifs affectés à la fête sont spécifiques et ne peuvent pas être affectés à des emplois alternatifs dans l'intersaison (§ 3.2.2.).

Le problème est plus pratiquement résolu au niveau micro-économique dans une optique de gestion du budget-temps, en termes de choix d'activité des agents (Bernard-Becharies, 1971 ; Busch, 1968), ou de mesure du travail rémunéré et non rémunéré (Nations Unies 2007). Dans l'exemple suivant (Henderson et Quandt 1972, pp 26-27), le revenu du consommateur est constitué par la rémunération (W) de son travail. La quantité optimale de travail est alors obtenue en maximisant l'utilité sous contrainte du revenu (W) et du loisir (Z). La fonction d'utilité est :

$$U = g(Z, W) \tag{15}$$

Le taux marginal de substitution du loisir au revenu s'écrit :

$$- dW/dZ = g_1/g_2 \tag{16}$$

avec $g_1 = dU/dZ$ et $g_2 = dU/dW$

La contrainte de substituabilité intertemporelle donne :

$$Z = T - L \quad (17)$$

où T est le temps total disponible.

La contrainte budgétaire est donnée par :

$$W = \omega L \quad (18)$$

où ω est le taux de salaire. En substituant dans U :

$$U = g(T-L, \omega L) \quad (19)$$

On a :

$$dU/dL = -g_1 + g_2 \omega = 0 \quad (20)$$

et

$$-dW/dZ = g_1/g_2 = \omega \quad (21)$$

À l'optimum le taux de substitution du loisir au revenu est égal au taux de salaire. La condition du second ordre est :

$$d^2U/dL^2 = g_{11} - 2g_{12} + g_{22} \omega^2 < 0 \quad (22)$$

La condition de premier ordre (équation 20) est une fonction de L et ω . C'est la courbe d'offre de travail par le consommateur, équivalente à la demande de revenu. Deux cas peuvent se présenter.

Dans le premier cas, la fonction d'utilité est linéaire :

$$U = ZW \quad (23)$$

ou

$$U = (T-L) \omega L \quad (24)$$

En annulant la dérivée : $dU/dL = T\omega - 2L\omega = 0$
on a :

$$L = T/2 \quad (25)$$

que nous substituons dans la contrainte budgétaire W :

$$W = \omega T/2 \quad (26)$$

Si $T = 24$ heures, à l'optimum l'agent devra travailler 12 heures par jour, quel que soit le taux de rémunération. La condition de second ordre est remplie :

$$d^2U/dL^2 = -2\omega < 0 \quad (27)$$

Dans le second cas, la fonction d'utilité est concave, par exemple :

$$U = ZW - 0,1Z^2 - 0,1W^2 = (T - L) \omega L - 0,1(T - L)^2 - 0,1L^2\omega^2 \quad (28)$$

Alors :

$$dU/dL = -L\omega + (T-L)\omega + 0,2(T-L) - 0,2L\omega^2 = 0 \quad (29)$$

et

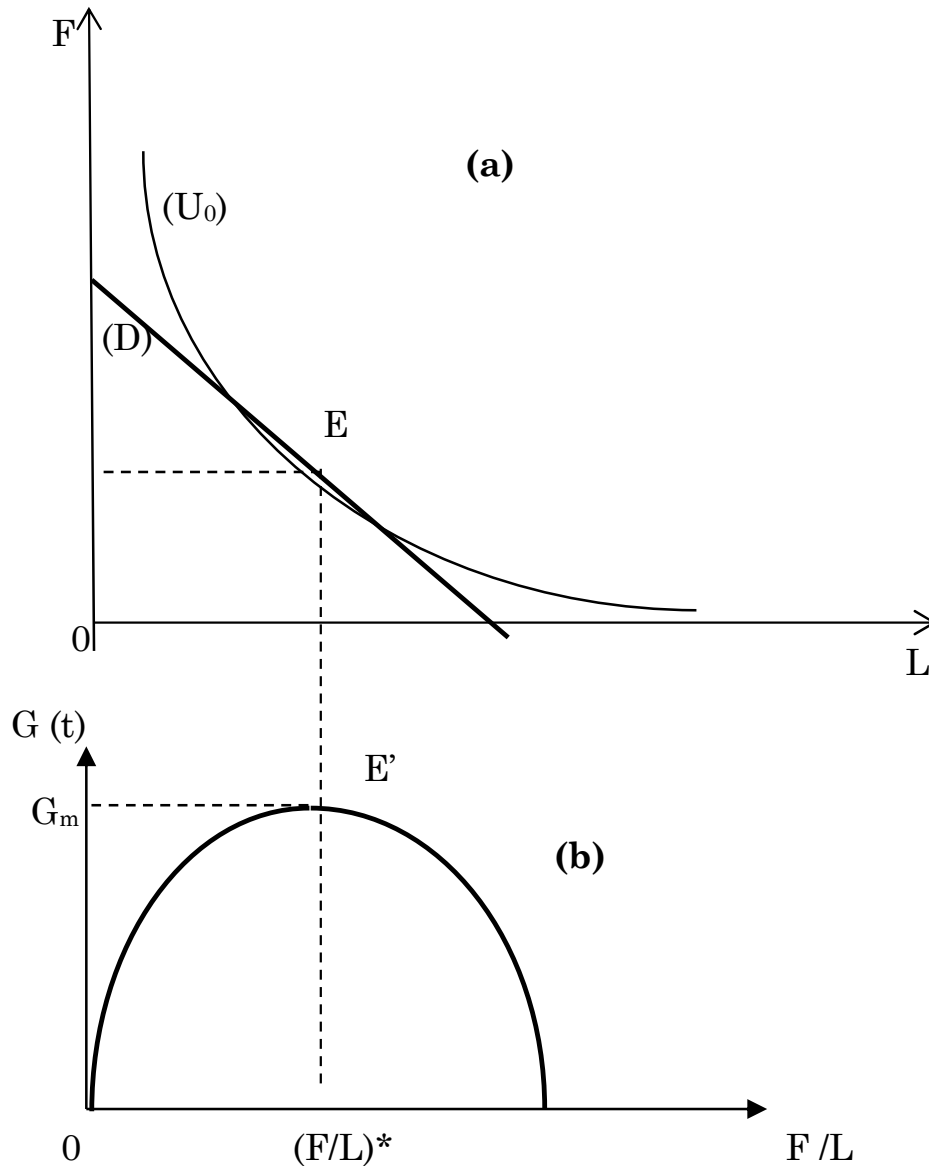
$$L = \frac{T(\omega + 0,2)}{2(0,1 + \omega + 0,1\omega^2)} \quad (30)$$

Le travail nécessaire dépend du taux de rémunération. L est une fonction décroissante de ω . Plus la rémunération est élevée, et moins l'agent devra travailler pour satisfaire son besoin de fête. La condition du second ordre est satisfaite :

$$d^2U/dL^2 = -2(0,1 + \omega + 0,1\omega^2) < 0 \quad (31)$$

L'optimum privé de fête est défini (graphique 4a) par le point (E) de tangence entre la courbe d'indifférence (U_0), et la contrainte de budget (D). On en déduit *l'optimum social de fête*, comme la combinaison (F/L)* qui maximise l'utilité sociale, compatible avec le taux de croissance maximum G_m (point E' du graphique 4b).

Graphique 4 : *L'optimum de fête*

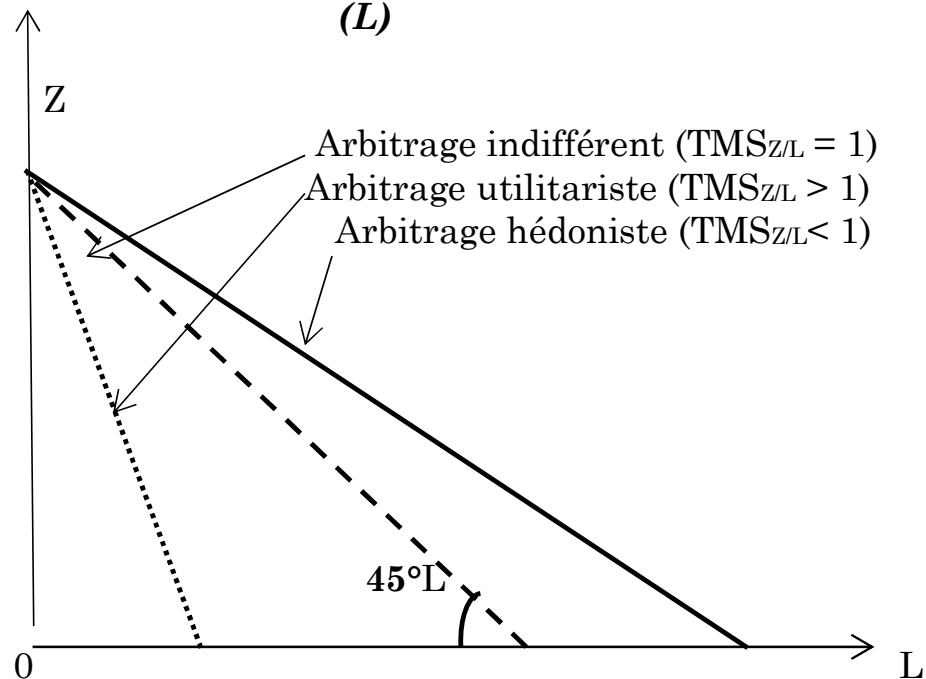


2.2.3. *La typologie des comportements festifs*

Les comportements festifs sont différenciés en fonction de l'arbitrage revenu-loisir en présence d'un choc festif. Le critère est le taux marginal de substitution ($TMS_{Z/L}$), défini comme le travail (revenu) que l'agent est prêt à sacrifier pour une unité supplémentaire de loisir (fête). $TMS_{Z/L} = \Delta L / \Delta Z$. Le revenu et le loisir sont supposés

parfaitement substituables pour simplifier (Graphique 5). L'arbitrage dépend du taux d'escompte social (r) (équation 4), qui exprime la perception temporelle que l'agent a du choc de productivité (Nelson et Plosser, 1982). Un r élevé indique une forte préférence pour le présent ou une forte dépréciation du futur, et inversement. De manière générale, l'effet du choc de productivité est complexe. Il se traduira d'abord par un effet de substitution du travail au loisir, la productivité du travail étant plus élevée. Mais ceci produit en même temps un effet de richesse qui permet à l'agent d'accroître sa consommation ou son loisir. Si l'effet de substitution l'emporte sur l'effet revenu, l'agent travaillera et investira plus aujourd'hui afin de consommer plus demain. Notre hypothèse de différenciation est que l'agent festif utilitariste perçoit le choc festif comme temporaire (r faible), tandis que l'agent hédoniste le perçoit comme permanent (r élevé). *L'agent hédoniste* ($TMS_{Z/L} > 1$) sacrifiera une quantité de travail (revenu) plus que proportionnelle pour une unité supplémentaire de fête (loisir). Il perçoit le choc festif comme permanent (r élevé), et sous-estime le coût d'opportunité de la fête (le revenu sacrifié). Pour lui *la fête est un bien de luxe*. Ainsi, plus son revenu est élevé plus il « fera la fête ». L'élasticité-revenu de l'offre de travail est supérieure (en valeur absolue) à celle de la demande de fête. *L'agent utilitariste* ($TMS_{Z/L} < 1$) est l'agent festif type de cette étude. Il ne sacrifiera qu'une quantité de travail (revenu) moins que proportionnelle pour une unité supplémentaire de fête (loisir). Il perçoit le choc festif comme temporaire (r faible), donc comme une occasion d'investissement à saisir, et « programme la fête » en fonction de son coût d'opportunité. Pour lui *la fête est un bien normal*, avec une élasticité-revenu de la demande de fête inférieure à l'unité.

Graphique 5 : L'arbitrage entre le loisir (Z) et l'effort (L)



3. CYCLES REELS ET DYNAMIQUE DES CHOCS FESTIFS

Le choc festif ne devient un choc de productivité que s'il est perçu comme une occasion d'investir, et si les capacités productives peuvent être mobilisées en conséquence dans le système économique. Les déterminants de l'absorption des chocs festifs sont dérivés des tests du modèle canonique de cycles réels. Ces tests introduisent des hypothèses critiques pour générer ou améliorer la variabilité de la production en réponse à des chocs réels d'une part, et pour renforcer la propagation et la rémanence des chocs dans le système économique, d'autre part (Snowdon *et al.*, 1997; Hénin, 1991). Il est nécessaire de définir au préalable le secteur des fêtes.

3.1. Le secteur des fêtes

Le secteur des fêtes repose sur les industries culturelles en tant que secteur de création, de production et de distribution d'œuvres d'art (Baumol et Bowen, 1966 ; Ginsburgh et Throsby, 2006). Il regroupe les entreprises produisant selon des méthodes industrielles des biens dont la valeur tient à leur contenu symbolique plutôt qu'à leurs caractéristiques physiques : livre, musique, théâtre, danse, cinéma, télévision, radio, jeux vidéo... (Adorno et Horkheimer, 1944). Le secteur produit un bien complexe, le « *bien festif* », dont les biens culturels constituent la partie *matérielle* mesurable, la fête elle-même étant l'expression *immatérielle* de la culture, non directement mesurable. Il est difficile par exemple de faire une évaluation économique des rituels festifs, sans se référer à la valeur économique des biens culturels ou de tout autre bien utilisé à la « production » de la fête. Les statistiques du secteur des fêtes sont établies indirectement soit par « la conceptualisation statistique du champ de la culture » (Deroin, 2011), soit par « l'identification et la mesure des comportements et des pratiques résultant des croyances et des valeurs d'une société ou d'un groupe social donné » (UNESCO, 2009). Cette mesure se réfère à des « *domaines culturels* », ensembles d'activités économiques et sociales considérées comme culturelles. Nous décrivons le secteur, avant d'examiner la « festivisation » des économies.

3.1.1. La structure du secteur des fêtes

La nomenclature européenne définit huit domaines culturels dans une optique disciplinaire ou patrimoniale (patrimoine artistique et monumental, archives, bibliothèques, livre et presse, arts plastiques, architecture, arts du spectacle, audio et audiovisuel). La nomenclature de l'UNESCO définit dans une optique de gestion,

un champ culturel couvrant les activités économiques (création, production, diffusion, commercialisation, consommation, conservation, formation) et sociales (participation aux activités culturelles), le secteur public et privé, l'économie formelle et informelle, le patrimoine naturel. Ce champ culturel est hiérarchiquement structuré en six domaines culturels (héritage culturel et naturel, Arts de la scène et festivités, Arts visuels et artisanat, Livre et presse), deux domaines périphériques (activités de loisir, sportives et touristiques), un domaine culturel transversal (patrimoine immatériel) et trois domaines transversaux (éducation et formation, archivage et préservation, équipements et matériaux utilisés dans les pratiques culturelles.).

Tableau 1 : Nomenclature des biens festifs

	Consommation		Production	
	Reproductibles	Uniques	Reproductibles	Uniques
Génériques	Jouets et produits de consommation de fête (vins et liqueurs, mets, confiseries, chocolats, gâteaux ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Biens culturels anciens (monuments, antiquités, objet d'art ancien, musée, livre, opéra, théâtre, danse...) - Biens culturels industrialisés (vidéo, cinéma, télévision, radio, jeux) 	Industries culturelles et modernes (sons et images de synthèse...).	Industries culturelles artisanales
Spécifiques	Costumes et habits de cérémonie, masques ...	<ul style="list-style-type: none"> - Objets rituels consacrés - Objets de culte 	Aménagements et équipements de sites festifs spécialisés (disney lands)	Qualifications culturelles et artistiques (acteur ou artiste célèbre)

La nomenclature des biens festifs se réfère à leur mobilité sectorielle et leur originalité. Selon leur mobilité, on distingue les biens génériques et les biens spécifiques. Selon leur originalité, on distingue les biens uniques et les biens reproductibles. Les biens *génériques* sont des biens affectés à la fête, mais convertibles à des usages alternatifs. Les biens *spécifiques* sont des biens à usage festif non convertibles. Les biens *reproductibles* sont des biens pouvant faire l'objet d'une production industrielle de masse. Les biens *uniques* possèdent des attributs particuliers non reproductibles. Ces critères peuvent être croisés avec les critères de consommation et de production. Le premier décrit les biens de consommation qui déterminent la fonction d'utilité de la fête. Ce sont des biens ou services de consommation dont l'usage « crée » la fête. Le second décrit les biens d'investissement qui déterminent la fonction de production de fête. Ces biens sont des facteurs génériques ou spécifiques qui constituent la base productive du secteur des fêtes (tableau 1).

3.1.2. La festivisation des économies

La festivisation désigne la mutation festive des économies qui se traduit par l'augmentation du poids du secteur des fêtes, mesurée par deux principaux indicateurs : l'augmentation du temps et des dépenses de loisirs et de culture, et l'augmentation de la contribution du secteur des fêtes.

L'augmentation du temps consacré aux loisirs et à la culture résulte des gains de productivité associés à la croissance, et qui améliorent le niveau de vie. On note ainsi dans les pays industrialisés, une tendance séculaire à l'augmentation du temps libre et des loisirs (Bigot, Daudey et Hoibian, 2013). Le temps consacré aux

loisirs est dans ces pays deux fois plus importants que celui dévolu au travail, et les activités de loisir représentent une part croissante de l'activité économique générale (Crozat et Fournier, 2005). Le temps libre devient le temps de référence pour le choix des activités, tandis que l'occupation du temps libre devient une norme de consommation pour les ménages, incitant ceux-ci à réduire le temps de travail (Maresca, Tardieu et Géraud, 2004). Quant aux dépenses, leur augmentation est corollaire à celle du temps. Les individus investissent en effet dans diverses activités destinées à l'occupation du temps libre, à travers des dépenses d'équipements, de produits de consommation et de services associés aux loisirs et aux activités culturelles (Maresca, Tardieu et Géraud, 2004). La part des dépenses consacrées aux loisirs et la culture dans le budget des ménages augmente avec le revenu par habitant. Plus un pays est riche, plus cette part est importante (Bigot, Daudey et Hoibian, 2013).

Les industries culturelles contribuent pour 7% au PNB mondial, dont 3% dans les pays en développement (d'Almeida et al., 2004). Les échanges internationaux des biens culturels sont passés de 95 à 380 milliards de dollars entre 1980 et 1998. Près de 30 millions de personnes dans le monde en vivent, générant un chiffre d'affaires de 2.250 milliards de dollars (Lhermitte *et al.*, 2015). Au Brésil, le carnaval de Rio génère à lui seul 45000 emplois et près de 4 milliards de Réal (environ 800 millions d'euros), constituant fréquemment un palliatif à la crise économique (Paris Match, 23 avril 2022). En France, les entreprises culturelles ont généré en 2013 670 000 emplois directs soit 2,5 % de l'emploi total (Kancel et al., 2013). En 2014, elles ont généré 57,8 milliards d'euros de valeur ajoutée soit 3,2 % du PIB (INSEE, 2014). Elles ont généré par ailleurs 46,7 milliards d'effets d'entraînement, soit une contribution totale de

104,5 milliards d'euros (5,8 % du PIB). La production totale de biens et services culturels est estimée à 129,8 milliards d'euros, soit 44,5 % de valeur ajoutée. Le tableau 2 décrit le poids des industries culturelles dans quelques pays africains. La croissance du secteur des fêtes résulte de la baisse des coûts de production et de diffusion des produits culturels induite par la révolution numérique, la baisse de leurs prix et la mondialisation des marchés (d'Almeida et al., 2004) Les principales contraintes sont liées dans les pays africains notamment, à la petite taille des entreprises et des marchés, et à l'informalité du secteur. L'étude de l'Observatoire de la Francophonie (2016) met en contraste les contraintes de l'Afrique centrale et les opportunités de l'Afrique de l'Ouest. Les contraintes spécifiques à l'Afrique centrale incluent :

- les taxes sur les intrants importés ;
- les carences du cadre juridique des droits d'auteur, avec pour corollaire la piraterie ;
- le cloisonnement du marché des biens culturels lié à la diversité ethnolinguistique ;
- la défaillance des circuits de distribution ;
- la lourdeur de la fiscalité qui pèse sur les entreprises ;
- les difficultés d'accès au financement bancaire.

En Afrique de l'Ouest, les industries culturelles intègrent les nouvelles technologies de la communication, donnant naissance à une culture et des loisirs de masse, avec une offre culturelle diversifiée (bibliothèques, vidéoclubs, salles de concerts et de cinéma, festivals, vente ou location de CD audio, DVD, VCD, galeries d'art, boutiques d'objets d'art et de design). Les événements culturels contribuent à l'attractivité des territoires, et engendrent un effet multiplicateur sur les secteurs de la communication, de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.

Tableau 2 : Poids des industries culturelles dans quelques pays africains

	Nombre de structures identifiées	Chiffre d'affaires (millions de FCFA)	Emplois (directs et indirects)
Burkina Faso		2900	De 1600 à 4000
Cameroun	905	546,7	4458
Congo	218	813	2 625
Côte d'Ivoire		2000 à 8000	3655
Gabon	288	2280	2491
Sénégal		2455	12500

Source : L'auteur à partir de Données de l'étude de l'Observatoire de la Francophonie (2016) : Enquête OIF 2011

3.2. La dynamique des chocs festifs

Le modèle canonique de cycles réels résulte d'une mutation du paradigme d'anticipation, concept clé des théories évolutionnistes du changement économique. Nous rappelons cette mutation préalablement à l'examen des implications des tests empiriques du modèle pour la dynamique des chocs festifs.

3.2.1. La mutation évolutionniste du paradigme d'anticipation

Les anticipations mettent en exergue le rôle de l'information, des connaissances et des croyances dans le processus de croissance (Dosi et Winter, 2003). Ces piliers de l'évolutionnisme économique sous-tendent les anticipations extrapolatives, adaptatives puis rationnelles, qui ont marqué la mutation du paradigme d'anticipation. Cette mutation est l'index naturel de l'évolution de la théorie des cycles depuis les théories

précurseurs des équilibres à taches solaires, des équilibres de jeux et l'économie cognitive (Aréna, 2003). La théorie des équilibres à taches solaires en particulier, prend sa source en anthropologie économique dans le parallèle établi entre l'ordre socio-naturel et l'ordre économique. La théorie des cycles s'est très tôt inspirée des liens entre les cycles festifs, naturels et agricoles. Stanley Jevons établit dès 1879 dans « *Commercial crises and Sun spots* », une corrélation entre les cycles économiques et les taches solaires, et en déduit une relation de cause à effet entre les mouvements des taches solaires et les cycles agricoles. À l'époque de Jevons, l'agriculture demeure très sensible aux cycles naturels et la fête dépend des approvisionnements agricoles (grains, bétail, volaille, vin...).

Le rituel festif s'est affranchi des croyances astrales pour devenir un processus évolutionniste d'apprentissage et d'adaptation aux contraintes écologiques et économiques. Au cœur de ce processus se trouve le paradigme d'anticipation. À l'origine les taches solaires ont fondé la théorie des anticipations auto-réalisatrices (Merton, 1948). Si les agents économiques croient que les taches solaires influencent les fluctuations de l'économie, sur la base de cette croyance, ils vont prendre des décisions. Finalement, ils confondent leurs anticipations avec une relation de cause à effet entre le mouvement des taches solaires et l'activité économique, et en déduisent que leurs croyances sont vérifiées (Mourey, 2008). This (1996) précise que l'autoréalisation concerne les croyances des individus sous-jacentes à ces anticipations. Si les individus croient que les prix sont déterminés par l'activité solaire, et prennent leurs décisions en conséquence, il existera un équilibre tel que le niveau des prix dépend effectivement des taches solaires.

Le principe d'autoréalisation implique que l'agent festif n'a aucune mémoire de l'information relative aux mutations de son environnement économique. La théorie moderne des cycles suppose que les croyances constituent la phase initiale du processus d'adaptation par lequel l'agent capte l'information sur le milieu et la transforme en choix économiques. Dans la théorie keynésienne, ces choix reposent sur des anticipations extrapolatives entachées d'erreurs systématiques, ou au mieux sur des anticipations adaptatives comportant un coefficient de correction partielle. Ces erreurs expliquent les fluctuations de l'activité économique. La théorie des anticipations rationnelles (Muth 1961 ; Lucas 1972, Sargent 1973) considère au contraire que les fluctuations de l'activité économique reflètent les choix d'optimisation intertemporelle des agents. L'hypothèse d'anticipations rationnelles implique alors la convergence des cycles à l'équilibre, et le caractère temporaire des chocs. La théorie des cycles réels se réfère au contraire à la persistance des cycles, attribuée aux chocs de productivité (Kydland et Prescott, 1977, 1982 ; Nelson et Plosser, 1982 ; Long et Plosser, 1983 ; Ertz, 2001). Les chocs sont analysés selon leur permanence, qui devient ainsi le critère de maximisation de l'impact des chocs dans le système économique (Matheron, 2003).

3.2.2. Les implications des tests du modèle canonique de cycles réels

La propagation et l'absorption des chocs festifs dépendent de la variabilité cyclique de la production, et de la rémanence des chocs dans le système économique. Les tests empiriques du modèle de cycles réels visent à rendre compte de cette variabilité en évitant de trop « lisser » les paramètres (consommation, investissement, épargne...) qui commandent la substitution intertemporelle du loisir à l'effort (Nelson et Plosser, 1982).

L'évolution cyclique du PIB réel décrivant la propagation des chocs festifs est donnée par :

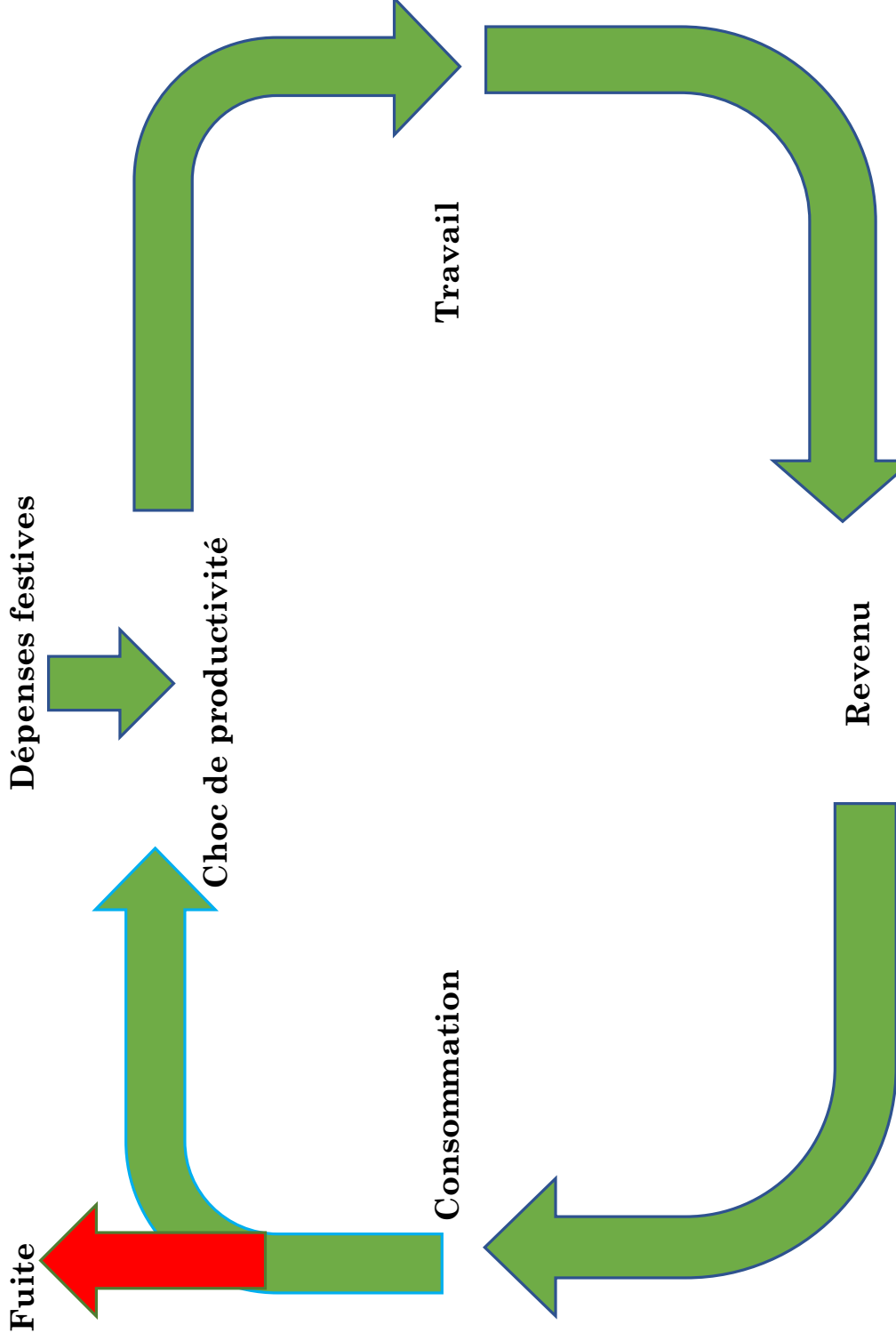
$$Y_t = g_t + bY_{t-1} + z_t \quad (32)$$

t désigne le temps et z_t des chocs aléatoires. g_t représente le taux de croissance moyen du produit Y , décrivant la tendance déterministe. b décrit l'impact du choc. On suppose qu'un choc festif sur z_t accroît la production au-dessus de g_t . Comme Y_t dépend de Y_{t-1} , le choc se répercutera sur les périodes futures. L'hypothèse traditionnelle implique la convergence des cycles à l'équilibre ($0 < b < 1$). Elle est ainsi impropre à l'analyse de la propagation et de la rémanence des chocs. La dynamique des chocs festifs s'apparente plutôt à un « *multiplicateur de fête* » dynamique où le choc initial est suivi de répliques entretenues par les externalités festives (tableau 3). Le multiplicateur décrit le lien organique entre la production et la consommation par un circuit fermé (équilibré) ou ouvert (avec fuite). La séquence est la suivante (schéma 1): 1) Le choc exogène de dépenses festives augmente la productivité des facteurs. 2) L'augmentation de la productivité des facteurs accroît la demande de travail. 3) L'accroissement de la demande de travail accroît les revenus fonctionnels et sociaux. 4) L'accroissement des revenus induit un accroissement de la consommation. 5) L'accroissement de la consommation induit une nouvelle augmentation de la productivité des facteurs, et le circuit est bouclé. La fuite représentée dans le circuit du schéma 1 décrit le cas dualiste de la fête préindustrielle (§ 2.1.1.). L'ancrage rituel et socioculturel de la fête constitue alors un obstacle à l'insertion des dépenses festives dans les circuits productifs, et un frein à leurs effets multiplicateurs.

Tableau 3 : Les externalités festives

IMPACT	ACTIVITE	
	Externalité de production	Externalité de consommation
Externalité négative (ou coût externe)	Pollution (nuisance sonore ou déchets) par les industries de fête. Délinquance et insécurité	Déchets de consommation générés par la fête
Externalité positive (ou bénéfice externe)	Retombées économiques des industries de fête (emplois et investissements induits...)	Compensations sociales volontaires opérées par la fête

Schéma 1 : *Le multiplicateur de fête*



Pour pallier l'inconvénient de la convergence des chocs, Nelson et Plosser (1982) font l'hypothèse de racine unitaire ($b = 1$) c'est-à-dire de stationnarité, censée commander la rémanence des chocs. Ils montrent cependant que la stationnarité n'est pas nécessaire, les différents processus pouvant être stationnarisés. Soit en effet deux processus non stationnaires, déterministe et stochastique :

$$\begin{cases} y_t = \alpha + \beta t + \varepsilon_t \\ y_t = y_{t-1} + \varepsilon_t \end{cases} \quad (33)$$

ε_t est un bruit blanc, stationnaire par définition. Le premier processus dans (33) est déterministe de type « *trend-stationary* » (TS), pouvant être stationnarisé par soustraction de la tendance déterministe, soit : $y_t - (\alpha + \beta t) = \varepsilon_t$. En l'absence de stationnarisation, un choc aura un effet temporaire puisqu'il ne peut pas modifier le trend exogène de croissance. Il se traduira donc par des fluctuations temporaires autour de la tendance déterministe. Le second processus est une tendance aléatoire de type « *difference stationary* » (DS), pouvant être stationnarisé par différenciation, soit : $\Delta y_t = y_t - y_{t-1} = \varepsilon_t$. Comme le trend, les cycles sont liés dans le processus DS, un choc les affectera simultanément et aura un effet permanent même en l'absence de stationnarisation. Le processus DS constitue donc l'hypothèse nulle à tester contre celle d'un processus TS. Une racine unitaire confirme simplement que les séries considérées sont affectées par des chocs permanents, mais ne constitue pas une condition de permanence. La permanence découle plutôt du caractère aléatoire du processus. Il est aléatoire en ce sens qu'il ne suit pas un cheminement régulier autour d'une tendance déterministe, mais libre avec dérive de la tendance elle-même. Cette dérive procyclique traduit le caractère itératif et adaptatif des

choix intertemporels des agents dans le modèle de cycles réels.

Les tests du modèle canonique de cycles réels introduisent des hypothèses critiques susceptibles d'influer sur la variabilité de la production et l'absorption des chocs réels (Snowdon *et al.*, 1997; Hénin, 1991). Ces hypothèses tournent autour de la volatilité de l'emploi (en heures travaillées), principale variable d'ajustement des capacités productives aux chocs (Kydland et Prescott, 1991). La variabilité endogène du taux d'utilisation du capital est introduite par Kydland et Prescott (1988) pour contrecarrer la décroissance de la productivité marginale du capital. Cette variabilité est déterminée par des facteurs généraux dérivés des tests critiques du modèle, et par des facteurs liés aux caractéristiques propres de la fête. Les tests critiques ont porté sur quatre hypothèses de variabilité.

L'indivisibilité du travail (Hansen, 1985) vise à augmenter l'élasticité de l'offre de travail. Rogerson (1988) compare à cet égard le marché du travail à une loterie assurant à chaque travailleur un salaire donné mais un temps de travail fixe et indivisible (n_0) avec une probabilité n_t/n_0 ou 0 avec une probabilité $(1-n_t/n_0)$. Il montre que l'utilité moyenne en termes de consommation et de loisir est linéaire en n_t , indépendamment des préférences individuelles. L'élasticité de substitution intertemporelle du loisir est alors infinie, ainsi que l'élasticité de l'offre de travail et de l'emploi.

L'hétérogénéité des agents (Prescott, 1986) vise à corriger la surestimation de la volatilité de l'emploi qui résulte de l'agrégation des heures travaillées dans les statistiques usuelles, alors que l'emploi le moins qualifié est beaucoup plus volatile. *Les mécanismes du salaire d'efficience* visent à réduire l'asymétrie d'information

dans les modèles non walrasiens de cycles réels. Les travailleurs sont en effet tentés de minimiser leur effort de travail celui-ci n'étant pas directement observable par les employeurs. Ils consistent à fixer un salaire supérieur au niveau concurrentiel, pour obtenir une réponse de l'emploi proportionnelle au choc (Danthine et Donaldson, 1990). *Les processus d'appariement (matching)* entre chercheurs d'emploi et postes vacants (Mortensen et Pissarides, 1994) visent à dépasser la vision unilatérale de la recherche d'emploi implicite au mécanisme de salaire d'efficience.

La variabilité du taux d'utilisation du capital dépend en second lieu de facteurs liés aux caractéristiques propres de la fête. La spécificité des biens festifs limite leur mobilité intersectorielle, aux fins d'affectation à des usages alternatifs. L'originalité des biens festifs limite de plus leur reproductibilité. Ces contraintes sont illustrées par la loi de la fatalité des coûts de Baumol (« *Baumol's cost disease* ») dans le cas de l'industrie du spectacle vivant, condamnée à utiliser des techniques artisanales à faibles gains de productivité, afin de préserver l'originalité du bien culturel (Baumol et Bowen, 1966). Baumol modélise l'écart de productivité et la dualité des coûts entre le « secteur archaïque » et le « secteur progressif ». Le « secteur archaïque » produit le bien culturel « spectacle vivant ». Il est caractérisé par une faible progression des gains de productivité, une faible intensité capitaliste et un bas niveau de salaires. Le « secteur progressif » est caractérisé quant à lui par une forte progression des gains de productivité, une forte intensité capitaliste et un niveau élevé de salaires ». Les coûts augmentent dans le secteur archaïque, pour plusieurs raisons : la tendance des salaires à s'aligner sur les autres secteurs, la faible croissance des recettes. Les prix (P) des deux secteurs sont proportionnels à

leurs coûts (C), et on fait l'hypothèse d'unicité du facteur (L), soit :

$P_1 = \alpha C_1$ et $P_2 = \beta C_2$. On a alors

$$\frac{P_1 Y_1}{P_2 Y_2} = \frac{\alpha C_1 Y_1}{\beta C_2 Y_2} = Cte \quad (34)$$

Où

$$\frac{C_1 Y_1}{C_2 Y_2} = \frac{W(1+r)^t \cdot L_{1t}}{W(1+r)^t \cdot L_{2t}} = \frac{L_{1t}}{L_{2t}} = K_0 \quad (35)$$

et

$$\frac{Y_1}{Y_2} = \frac{\alpha L_{1t}}{\beta L_{2t}(1+r)^t} = \frac{\alpha K_0}{\beta(1+r)^t} \quad (36)$$

Finalement,

$$Y_1/Y_2 \rightarrow 0 \text{ pour } t \rightarrow \infty$$

K_0 étant une constante, L le travail, W le taux de salaire et r le taux d'actualisation. La dualité des coûts se traduit ainsi par une diminution de la valeur relative (Y_1/Y_2) de la production du secteur archaïque (Y_1) par rapport à celle du secteur progressif (Y_2). (Y_1/Y_2) désigne le coût d'opportunité de Y_2 , c'est-à-dire la quantité de Y_1 à laquelle il faut renoncer pour une unité supplémentaire de Y_2 . La fatalité de cette spirale des coûts tient au caractère unique du bien culturel, qui le rend irremplaçable par un substitut technologique, et incompatible avec les rendements d'échelle. Baumol parvient à la conclusion que l'industrie du spectacle vivant ne peut échapper au déficit chronique que par des financements externes, notamment publics. La loi de Baumol doit être relativisée dans le contexte de la fête industrielle, la déritualisation de la fête (Garat, 2005) rédui-

sant l'originalité des biens festifs et la contrainte de non-reproductibilité.

La saisonnalité de la fête contraint le taux d'utilisation du capital à travers les variations saisonnières de l'activité, conduisant à l'indexation du salaire ou de la durée des contrats de travail. La plupart des entreprises réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires lors des fêtes de fin d'année. Il est incitatif d'octroyer des primes de rendement aux salariés durant ce pic d'activité. L'indexation de la durée des contrats vise à déterminer le niveau d'emploi permettant à l'entreprise de s'adapter aux chocs d'activité (Bunel, 2007). Les modèles de contrats emboîtés (coexistence des contrats à durée déterminée et indéterminée) constituent la forme d'indexation la plus fréquente. Ambler et Phaneuf (1992) montrent que les contrats salariaux emboîtés peuvent réduire l'impact des variations saisonnières de l'activité, et rendre compte d'une dynamique cyclique conforme au modèle canonique de cycles réels.

Le problème d'indexation est formulé de façon générale, en termes de durée optimale des contrats en situation d'information imparfaite sur les salariés. Le modèle général de contrat de Harris et Holmström (1987) compare les coûts d'information sur les capacités productives présentes et futures du salarié et les coûts d'un simple contrôle de ses capacités courantes. La démarche procédurale a pour point de départ le salaire déterminé par les croyances de l'employeur au moment de la signature du contrat. L'évolution des croyances dépend du niveau de production atteint par le salarié et du contrôle des capacités productives réalisé à chaque période. Un faible niveau de production indique des capacités faibles, mais l'incertitude subsiste lorsque le niveau de production est élevé. La durée du contrat est alors déterminée par le nombre de périodes nécessaires pour

que les capacités productives (P) atteignent l'une des bornes de l'intervalle $[P_1, P_2]$. Plus cet intervalle est court, plus les capacités productives du salarié sont élevées, et plus la durée du contrat est longue.

4. CONCLUSION

L'objectif de cette étude était d'élaborer un cadre d'analyse de l'incidence du temps et des dépenses de fête sur la croissance économique. Le modèle canonique de cycles réels a ainsi été spécifié comme cadre générique d'analyse de la dynamique des chocs festifs. L'interprétation de l'hypothèse fondamentale de substitution intertemporelle du loisir à l'effort et de ses hypothèses spécifiques, a permis d'esquisser une axiomatique des chocs festifs, mettant en exergue la thèse évolutionniste du changement économique comme fondement épistémologique commun à la dynamique des chocs festifs et à la dynamique des chocs de productivité dans le modèle de cycles réels. Ce fondement évolutionniste est illustré sur le plan culturel par le processus d'industrialisation de la fête, et sur le plan économique par la mutation du paradigme d'anticipation ayant abouti au modèle canonique de cycles réels. L'interprétation des résultats des tests empiriques du modèle a permis d'esquisser un cadre d'analyse de la dynamique des chocs festifs, leur propagation et leur absorption à travers le système économique. Les caractéristiques propres de la fête ont enfin été introduites dans ce cadre d'analyse, pour appréhender l'impact de la spécificité et de l'unicité des biens festifs ainsi que de la saisonnalité de la fête sur la mobilité des facteurs, la variabilité de l'emploi et du taux d'utilisation du capital.

REFERENCES

- ABRAHAM-FROIS, G. (1995). *Les fluctuations économiques. Analyses contemporaines*. Paris, Economica.
- ADORNO, T. W. et M. HORKHEIMER (1974). *La Dialectique de la raison*. Traduit de l'allemand (1944 pour l'édition originale) par E. KAUFHOLZ. Paris, Gallimard.
- AIMAR, T., F. BISMANS et C. DIEBOLT (2009). « Le cycle économique : une synthèse ». *Revue française d'économie*, Vol. XXIV, N° 4, pp 3-65.
- AMBLER, S. and L. PHANEUF (1992). "Wage contracts and business cycle models". *European Economic Review*, vol 36, N° 4, pp 783-800.
- ARÉNA, R. (Directeur de publication) (2002). *Connaissance et croyances en économie*. Revue d'économie politique, N°5 spécial, septembre-octobre. Paris, Dalloz.
- ARÉNA, R. et N. LAZARIC (2003). « La théorie évolutionniste du changement économique de Nelson et Winter. Une analyse économique rétrospective ». *Revue économique*, Vol 54, N° 2, pp 329-354.
- AUJAC, H. (1983). « Culture nationale et aptitudes à l'industrialisation ». *Revue d'économie politique*, Vol 93, N°1, janvier-février, pp 1-28.
- BAUMOL, W. and W. BOWEN (1966). *Performing Arts :The Economic Dilemma. A study of Problems Common to Theater, Opera, Music and Dance*. Ashgate Publishing.
- BELL, D. (1973). *The Coming of Post-Industrial Society : A Venture in Social Forecasting*. Basic Books. Version française : *Vers la société post-industrielle*. Robert Laffont, Paris, 1999.

- BELL, D. (1976). *The Cultural Contradiction of Capitalism*. New York, Basic Books. Version française : *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris PUF, 1979.
- BERNARD-BECHARIES, J.-F. (1971). « Budget-temps et choix d'activité. Essai de contribution à une théorie pluridisciplinaire de l'action ». *Consommation*. Publication du Centre de recherches et de documentation sur la consommation. n°1, Janvier-Mars.
- BIGOT, R.; E. DAUDEY et S. HOIBIAN (2013). *La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail*. Paris, Cahier de Recherche du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC), n° 305, décembre.
- BIMMER, A. C. (1993). « Identité régionale et fêtes contemporaines ». *Civilisations*, 42-2, pp 243-47.
- BINET, J. (1961). « Industrialisation et sociétés africaines ». *Revue de l'Action Populaire*, N° 144, Janvier, pp 49-63.
- BOURDIEU, P. (1982). « Les rites comme actes d'institution ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 43, pp 58-63.
- BREJON DE LAVERGNÉE, N. (1976). « La valeur du temps de loisir : Théorie et estimation à partir des comportements de gestion d'encaisse ». *Revue d'économie politique*, vol. 86, no. 4 juillet-août, pp. 555-596.
- BUNEL, M. (2007). *Analyser la relation entre CDD et CDI : emboîtement et durée des contrats*. Centre d'Études de l'Emploi (CEE), Document de travail n° 82, Paris.
- BUSCH, C. (1968). « La méthode des budgets-temps. Analyse d'une recherche soviétique ». *Population* vol 23, n°1, pp. 35-60.

- COX, H. (1971). *La fête des fous : essai théologique sur les notions de fête et de fantaisie*. Paris, Editions du seuil.
- CROZAT, D. et S FOURNIER (2005). « De la fête aux loisirs. Evènement, marchandisation et invention des lieux ». *Annales de Géographie* 3/2005 (N° 643), pp 307-328.
- D'ALMEIDA, F. ; M. L. ALLEMAN : B. MIEGE et D. WALLON (2004). *Les industries culturelles des pays du sud : enjeux de l'adoption de la Convention internationale sur la diversité culturelle*. Rapport d'étude, Paris, Agence Intergouvernementale de la Francophonie / Haut Conseil de la Francophonie (Août).
- DANTHINE, J.P. and J.B. DONALDSON (1990). “Efficiency wages and the business cycle puzzle”. *European Economic Review*, 34, pp 1275-1301.
- DEROIN, V. (2011). « Conceptualisation statistique du champ de la culture ». *Culture, Méthodes* n°3, décembre. Ministère de la Culture et de la Communication, Paris.
- DEROIN, V. (2011). « Approche statistique européenne de la culture : Synthèse des travaux européens ESSnet-Culture, 2009-2011 ». *Culture études*, n°8 | pp 1-28. Ministère de la Culture et de la Communication, Paris.
- DOSI, G. et S. G. WINTER (2003). « Interprétation évolutionniste du changement économique. Une étude comparative ». *Revue économique*, Vol. 54, N°2, pp 385-406.
- DURKHEIM, X (1960). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris PUF. 1912 pour l'édition originale.
- DUVIGNAUD, J.(1973). *Fêtes et civilisations*, Paris, Weber.
- DUVIGNAUD, J. (1977). *Le don du rien. Essai d'anthropologie de la fête*, Stock.

- ELENGABEKA, E. (2014). *Les funérailles chrétiennes en Afrique*. Paris, Karthala.
- ÉLIADE, M. (1969). *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, coll. « Idées ».
- ERTZ, G. (2001). « La contribution du courant des cycles réels à la théorie du cycle économique », *Reflète et perspectives de la vie économique*, Tome XL, N°1, pp. 215-227.
- FRIEDMAN, M. (1953). "The Methodology of Positive Economics", in *Essays in Positive Economics*. Chicago, The University of Chicago Press,.
- GARAT, I. (2005). « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale.», *Annales de Géographie* 3/2005, N° 643, pp 265-284.
- GINSBURGH, V. and D. THROSBY (2006). *Handbook of the Economics of Art and Culture*. North-Holland.
- GISEL, P. (Directeur d'édition) (2006). *Encyclopédie du protestantisme*. Paris, Presses Universitaires de France.
- HANSEN, G.D. (1985). "Indivisible Labor and Business Cycle". *Journal of Monetary Economics*, 16, pp 309-327.
- HARRIS M., B. HOLMSTRÖM (1987). « On the Duration of Agreements », *International Economic Review*, 28 (2), pp. 389-406.
- HENDERSON, J. M. et R. E. QUANDT (1972). *Microéconomie. Formulation mathématique élémentaire*. Seconde édition, Paris, Dunod.
- HÉNIN, P.-H. (1991). « Développements de la théorie des cycles réels ». Survey présenté aux journées de l'Association Française de Sciences Economiques (AFSE), 16-18 mai 1991, Marseille.
- HUGON, P. (1967). « Les blocages socio-culturels en Afrique noire ». *Revue Tiers Monde*, N° 31, pp 699-709.

- INSEE (2014). *Comptes nationaux - base 2014*.
- KANCEL, S. ; J. ITTY, M. WEILL et B. DURIEUX (2013) *L'apport de la culture à l'économie en France*. Rapport, Inspection générale des finances / Inspection générale des affaires culturelles, Paris, décembre. 86 pp.
- KYDLAND, F. et E. PRESCOTT (1977). "Rules rather than Discretion. The Inconsistency of Optimal Plans". *Journal of Political Economy*, Vol 85, N° 3, 473–492.
- KYDLAND, F. et E. PRESCOTT (1982). "Time to Build and Aggregate Fluctuations". *Econometrica*, Vol 50, N° 6, pp. 1345–1370.
- KYDLAND, F. et E. PRESCOTT (1988). "The workweek of capital and its cyclical implications". *Journal of Monetary Economics*, Vol. 21, N°2-3, pp. 343 – 360.
- KYDLAND, F. et E. PRESCOTT (1991). "Hours and Employment Variation in Business Cycle Theory". *Economic Theory*, Vol. 1, N° 1, pp. 63 – 81.
- LÉVINAS, E. (1975). « Dieu et la philosophie », in *Le Nouveau Commerce*, n° 30-31, pp.97-128.
- LHERMITTE, M., B. PERRIN et S. BLANC (sous la direction de) (2015). *Un monde très culturel. Premier panorama mondial de l'économie de la culture et de la création*. CISCA (Confédérations Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs) / Ernst & Young et associés. Londres. 120 pp.
- LONG, J.R. and C.I. PLOSSER (1983). "Real Business Cycles". *Journal of Political economy*, N° 1.
- LUCAS, R.E. Jr (1972). "Expectations and the Neutrality of Money", *Journal of Economic Theory*, April.
- MARESCA, B., P. TARDIEU et S. GÉRAUD (2004). *Occupation du temps libre une norme de consommation inégalement partagée*. Cahiers du CREDOC, n° 210, novembre, 86 pp.

- MATHERON, J. (2003). « Persistence, cycles et croissance endogène ». *Revue d'économie politique*, Vol 113, N°3, pp 353-371.
- MERTON, R. K. (1948). « The Self-Fulfilling Prophecy ». *Antioch Review*, 8, pp. 193-210.
- MOMMSEN, A. (1864). *Heortologie : Antiquarische Untersuchungen über die städtischen Feste der Athener*.
- MONJARET, A. (2001). « La fête, une pratique extra-professionnelle sur les lieux de travail ». *Revue Cités*, Presses Universitaires de France, Vol 4, N°8, pp 87-100.
- MORTENSEN, D. and C. PISSARIDES (1994). « Job Creation and Job Destruction in the Theory of Unemployment ». *Review of Economic Studies*, n° 61, pp 397-415.
- MOUREY, D. (2008). *Croyances, Cycles économiques et Taches solaires*. www.davidmourey.com > article-16686.
- MURAY, P. (1999, 2000). *Après l'histoire*, Chroniques, tomes I et II. *La Revue des Deux Mondes*.
- MUTH, John (1961). « Rational Expectations and the Theory of Price Movements ». *Econometrica* , Vol 29, N° 3 July, pp 315-335.
- NATIONS UNIES (2007). *Guide des statistiques du budget-temps : Mesures du travail rémunéré et non rémunéré*. New York. Département des affaires économiques et sociales. Division de la statistique.
- NELSON, C.R. and PLOSSER, C.I. (1982). « Trends and Random Walks in Macroeconomic Time Series : Some Evidence and Implications ». *Journal of Monetary Economics*, September.
- NELSON, R. and SYDNEY W. (1982). *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge (Mass), Belknap /Harvard University Press.
- NJOMGANG, C. (2007). « Le débat évolutionniste à l'ère de la nouvelle économie ». Dans : S. M. FOU-

- DA et B. BLANCHETON (Eds), *L'actualité scientifique en économie : vues croisées francophones*. Maisonneuve & Larose, Paris, pp 77-83.
- OBSERVATOIRE DE LA FRANCOPHONIE (2016). *Aperçu du poids des industries culturelles dans quelques pays où le français est la seule langue officielle*. Rapport, Montréal, 19 pp.
- OCDE (2009). *Panorama des statistiques de l'OCDE 2009. Economie, environnement et société*. Paris.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) (2012). *Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie. Un aperçu de trois pays de la CEMAC : Cameroun, Congo- Brazzaville, Gabon*.
- PERNET, H. (1988). *Mirages du masque*. Paris, Labor et Fides.
- PIETTRE, A. (1955). *Les trois âges de l'économie : essai sur les relations de l'économie et de la civilisation de l'antiquité classique à nos jours*. Paris, Les Editions Ouvrières, Collection « Economie et Humanisme ».
- PLOSSER, C. I. (1989). « Understanding real Business Cycles ». *Journal of Economic Perspective*, vol 3, Summer.
- PRESCOTT, E.C. (1986). "Theory Ahead of Business cycles Measurement". *Federal Reserve of Minneapolis Quarterly Review*, vol 10(Fall), pp 9-22.
- ROGERSON, R. (1988). « Indivisible labor, lotteries and equilibrium ». *Monetary Economics*, Elsevier, vol21(1), pp 3-16, January.
- ROSTOW, W.W. (1960). *The Stages of Economic Growth. A Non-Communist Manifesto*. Cambridge, Cambridge University Press.
- RYKEN, L. (2002). *Work and Leisure in a Christian Perspective*. Amazon.

- SARGENT, T.J. (1973). “Rational Expectations, the Real Rate of Interest and the Natural Rate of Unemployment”, *Brookings Paper on Economic Activity*.
- SCHUH, J. (2016). *L’industrialisation de la culture : reproduction technique et reproduction sociale au XIX^{ème} siècle*. SERD, janvier, Paris. hal-01900723
- SCHUMPETER, J. (1926). *Théorie de l’évolution économique*. Paris, Dalloz.
- SÈNE, S. M. (2012). *Effets des fêtes sur l’activité économique au Sénégal : Le prix des jours fériés*. Rapport d’étude, Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE), Dakar.
- SENGHOR, L. S. (1983). « La culture africaine », *Revue des Sciences morales et politiques*, Paris, Gauthier-Villars, pp 1-13.
- SIMON, H. (1953). « A behavioural model of rational choice ». *Quarterly Journal of Economics*, 69, pp 129-138.
- SIMON, H. (1981). *The Sciences of the Artificial*. Second edition, Cambridge MA: MIT Press
- SIMON, H. (1990). “A Mechanism for Social Selection and Successful Altruism”. *Science*, Vol 250, N° 21, pp 1665-8.
- SNOWDON, B., H. VANE et P. WYNARCZYK (1997). *La pensée économique moderne. Guide des grands courants de Keynes à nos jours*. Paris, Ediscience. « l’école du cycle économique réel », pp 259-309.
- TEMATIO, M. (2014). *Les Bamiléks*. Editions Nofi, Asnières-sur-Seine.
- THIS, I. (1996). « Problèmes épistémologiques liés à l’autoréalisation des théories et des prévisions économiques », *Revue économique*, vol. 47, n° 3, mai, pp. 556-565.
- TOURAINÉ, A. (1969). *La société post-industrielle : naissance d’une société*. Paris, Denoël.

- UNESCO (2009). *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles 2009*. Institut de statistique de l'UNESCO. Montréal (Québec), Canada.
- VALLOS, F. (2010). *Théorie de la fête : festivité, inopérativité et désœuvrement*. Thèse de doctorat. Université de Paris IV- Sorbonne.
- YANG, G. (2010). « Deuil et funérailles, le deuxième fléau de l'Afrique ! ». *Agora Vox*, jeudi 5 août.
- ZEEBROEK, R. (2006). « Persistance ou transformation ? La trajectoire d'une fête ». *Ethnologie française*, Vol 36, N°2, pp 321-331.